

Description

Le conseiller ou la conseillère en santé sexuelle et reproductive (SSR) informent des individus (adolescents, adultes, couples, mariés ou non) et répondent à leurs préoccupations en matière de sexualité, vie affective, procréation et contraception. Le désir d'enfant, la grossesse, le deuil périnatal, l'interruption de grossesse, les infections sexuellement transmissibles, la fertilité, l'infertilité, la procréation médicalement assistée, la ménopause, l'entrée dans la sexualité, les difficultés sexuelles ou de couple, les déviances sexuelles (abus, inceste, etc.) sont les principaux sujets dont ils ont à traiter. Pour ce faire, ils doivent adapter leurs propos à chaque personne, à son vécu et à son environnement socioculturel.

Leurs principales activités consistent à :

Information et éducation

- informer sur la physiologie de la reproduction féminine et masculine, les infections sexuellement transmissibles et la contraception;
- renforcer la prévention par le biais de l'éducation à la sexualité et du dialogue avec les publics concernés;
- conduire des animations autour de ces thèmes dans les écoles, les lieux d'accueil pour migrants, les centres de loisirs, les associations, etc.;

Accompagnement et soutien

- accompagner les consultants et consultant·es dans leur réflexion afin de leur permettre des choix éclairés et responsables;
- les soutenir en cas de problèmes particuliers liés à la vie affective et sexuelle;
- les orienter vers des spécialistes (thérapeutes, médecins, consultation sociale, etc.) si nécessaire;
- collaborer avec d'autres professionnels de la santé sexuelle et reproductive.

Environnement de travail

En général, les conseillers en SSR travaillent à temps partiel; leur rétribution varie selon les cantons. Leur activité dépend de l'organisation des centres dans lesquels ils exercent. Dans certaines structures, ils accueillent seuls les patients, puis, selon les besoins, les orientent vers d'autres professionnels (médecins, assistants sociaux, etc.). Dans d'autres, où la palette des services offerts est plus large, les conseillers en SSR travaillent au sein d'équipes pluridisciplinaires (infirmiers, médecins gynécologues, psychiatres, conseillers conjugaux, etc.).

Formation

La formation de conseiller ou de conseillère en SSR s'acquiert par des cours modulaires postgrades.

Lieux

- Universités de Genève et de Lausanne, HES-SO, Genève.

Durée

- 69 jours sur 2 ans.

Conditions d'admission

- titre universitaire ou HES, ou titre jugé équivalent dans le domaine du social, de l'éducation ou de la santé;
- 3 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'intervention sociale, psychologique, éducative ou de la santé;
- dossier d'admission.

Titre obtenu

- diploma of Advanced Studies (DAS) en santé sexuelle: interventions par l'éducation et le conseil.

Contenu

Le programme comprend 6 modules et est structuré en deux étapes: un CAS (sous forme d'un tronc commun partiel avec le DAS), complété par des modules spécifiques au DAS. Le DAS représente 35 ECTS.

- module 1: Relations humaines et sexualité, 5 ECTS (tronc commun CAS et DAS);
- module 2: Santé publique et sexualité, 5 ECTS (tronc commun CAS et DAS);
- module 3: Aspects biomédicaux de la santé sexuelle et reproductive, 5 ECTS;
- module 4: Préparation à la pratique: méthodologie d'intervention, 5 ECTS;
- module 5 : Pratique, 8 ECTS;
- module 6: Sexualités: enjeux pour l'éducation et le conseil, 4 ECTS;
- Travail de diplôme, 3 ECTS.

Les modules théoriques abordent la santé sexuelle dans une perspective pluridisciplinaire par des lectures anthropologiques, biologiques, psychosociologiques, juridiques et éthiques. Le module pratiques allie stages - dans un service de santé sexuelle ou d'éducation sexuelle - et pratique réflexive. Les cours de méthodologie permettent de travailler les méthodes d'intervention face à un groupe, la conduite d'entretiens individuels et le travail en réseau.

Coûts

- DAS: 12'800.- + 200.- frais d'inscription

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Équilibre affectif et psychique
- Facilité de contact
- Tolérance et respect d'autrui
- Capacité à mettre en confiance autrui
- Désir d'aider les autres
- Écoute et compréhension d'autrui

Perspectives professionnelles

Le statut et les structures des centres de planning familial varient considérablement d'un canton à l'autre: il existe des centres hospitaliers intégrés à un service de gynécologie ainsi que des centres extra-hospitaliers (Fondation Profa, Dispensaire des femmes, Centre d'information familiale et de régulation des naissances, etc.).

Les possibilités de travail sont restreintes pour des raisons de politique sociale et sanitaire. Les budgets sont limités et ne permettent guère l'engagement de personnel supplémentaire.

La profession est exercée en grande majorité par des femmes mais l'association professionnelle et les employeurs encouragent la formation de conseillers en SSR.

Perfectionnement

- Des cours, des colloques et des séminaires sont organisés par l'Association romande des conseillères et conseillers en santé sexuelle (ARTCOSS), par les centres de planning familial et par les centres médico-sociaux. Ils portent sur des thèmes médicaux, psychologiques, éthiques ou de société concernant la santé sexuelle et reproductive,
- Le Centre de formation continue pour travailleurs sociaux (HETS-cefoc) à Genève propose des cours ouverts à toutes les professions sociales.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Assistant social HES/Assistante sociale HES
- Conseiller conjugal/Conseillère conjugale
- Éducateur en santé sexuelle et reproductive/Éducatrice en santé sexuelle et reproductive
- Médecin spécialiste en gynécologie et obstétrique/Médecin spécialiste en gynécologie et obstétrique
- Psychologue UNI/Psychologue UNI
- Sage-femme HES/Sage-femme HES
- Sexologue/Sexologue

Adresses

Association romande et tessinoise des conseillers et conseillères en santé sexuelle et reproductive
Mme Laetitia Borno, présidente
Av. de Chailly 16
1012 Lausanne
Tél.: 076 416 63 29
<http://www.artcoss.ch>

Formation continue UNIL-EPFL
EPFL - Quartier de l'Innovation
Bâtiment E
1015 Lausanne
Tél.: 021 693 71 20
<http://www.formation-continue-unil-epfl.ch>

Haute école de travail social - Centre d'études et de formation continue (CEFOC)
Rue des Voisins 30
Case postale 80
1211 Genève 4
Tél.: 022 388 94 30
<https://www.hesge.ch/hets/formation-continue/centre-formation-continue-cefoc>

Santé sexuelle suisse
Rue Saint-Pierre 2
Case postale 1229
1001 Lausanne
Tél.: 021 661 22 33
<http://www.sante-sexuelle.ch>